

Depuis des années, cela va de soi sur tout le continent nord-américain, cela devient la norme en Europe et cela fonctionne même en Italie, et chez nous, cela ne devrait pas être possible? Il est question, ici, de l'interdiction générale de fumer dans les restaurants. Depuis le 1^{er} mai de cette année, nous nous sommes grandement rapprochés de ce but et l'initiative actuelle de la Ligue pulmonaire devrait en être le point final. Le Dr Heinz Borer, pneumologue, est l'un de ces nombreux collègues qui représentent le corps médical dans un organe de politique de santé en y apportant leurs compétences professionnelles. Il est délégué de la FMH à la Commission fédérale pour la prévention du

tabagisme, laquelle conseille depuis 1998 le Département fédéral de l'intérieur dans ce domaine. A l'occasion de la journée internationale sans tabac, il présente un article sur le combat mené pour que nous respirions un air exempt d'ammoniaque, d'arsenic, d'acide cyanhydrique, de cadmium, de dioxines, d'aldéhyde formique et autres; toutes des substances nocives, laissées par la fumée de tabac dans l'air environnant et endommageant notre santé, comme nous le savons clairement depuis quelque temps déjà.

*Dr Christine Romann, responsable du domaine
Promotion de la santé et prévention*

31 mai – Journée mondiale sans tabac

Moins de fumée, plus de liberté!

Heinz Borer

Instituée par l'Organisation mondiale de la santé, la Journée mondiale sans tabac a eu lieu la première fois le 31 mai 1997. Depuis lors, elle rappelle chaque année les méfaits du tabac sous une autre devise. En 2010, elle se focalise sur les stratégies de marketing utilisées par l'industrie du tabac et accorde une attention particulière au groupe cible des femmes. L'industrie du tabac les a placées dans sa ligne de mire en raison de leur fort potentiel, en effet elles ne représentent actuellement «que» 20% environ du milliard de fumeurs existant à travers le monde.

La devise de cette année est d'actualité car les femmes qui travaillent dans la restauration sont très nombreuses à être exposées à la fumée passive.

Liberté accrue pour la Suisse depuis mai 2010

La loi fédérale sur la protection contre la fumée passive, entrée en vigueur le 1^{er} mai, protège enfin les travailleurs de ce fléau. Malheureusement, cette loi prévoit des exceptions pour la restauration et n'apporte aucune réglementation uniforme pour toute la Suisse: il est possible de voir des établissements fumeurs (de moins de 80 m²) et d'être servi dans des espaces fumeurs. De ce fait, la Ligue pulmonaire et la ligue suisse contre le cancer ont envoyé le 18 mai l'initiative populaire «Protection contre la fumée passive» à la FMH et à d'autres organisations de la santé. Cette initiative demande une protection appropriée contre la fumée passive sur tout le territoire suisse aussi dans la restauration, comme c'est déjà le cas dans plusieurs cantons. L'expérience montre que l'ouverture de locaux publics sans fumée fonctionne uniquement si aucune exception n'est faite. Les trains et les avions sans fumée sont des exemples parfaits et font partie aujourd'hui

de la normalité, raison pour laquelle cette initiative fait sens.

Les bases

L'Etat doit veiller à la santé de sa population. En 2004, le Conseil fédéral a signé la «Convention cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac», soit un contrat de droit international pour lutter contre la consommation de tabac et pour protéger la population de la fumée passive. Comme cette convention n'a pas encore été ratifiée par le Parlement, elle n'est pas contraignante pour notre pays. Dans son rapport sur la protection contre la fumée passive [1], le Conseil fédéral a estimé en 2006 que la Confédération pouvait édicter des dispositions pour la protection contre les effets nocifs de la fumée passive et qu'il était plus important de sauvegarder la santé que de permettre de fumer partout, tout en donnant la priorité à la protection des travailleurs et de la population dans les locaux publics.

Une étude suisse comme critère

En 1994 déjà, une étude suisse sur la pollution de l'air et les maladies des voies respiratoires chez les adultes montrait un lien entre la fumée passive et la toux, la respiration sifflante et la détresse respiratoire [2] chez plus de 4000 non-fumeurs. Par la suite, de nombreuses études ont prouvé que la fumée passive était préjudiciable à la santé et qu'il n'existait aucun seuil de tolérance pour la fumée passive [3]. Celle-ci est un problème aussi en Suisse: 21% de la population fument involontairement chaque jour pendant au moins une heure de manière passive, avant tout dans les restaurants [4].

Correspondance:
Dr Heinz Borer
Médecine interne/
Maladies pulmonaires FMH
Médecin dirigeant
Clinique médicale
Hôpital des Bourgeois
CH-4500 Soleure
Tél. 032 627 31 85
Fax 032 627 41 94
heinz.borer@spital.so.ch

Pourquoi une loi?

Dans une société libre, tout fumeur volontaire qui assume lui-même les conséquences de son acte et n'importe personne doit avoir le droit de fumer. Cela va de soi mais ce n'est pourtant guère réalisable. Quand fumer est une addiction, le fumeur perd rapidement le contrôle, ce qui l'empêche d'agir raisonnablement. Fumer n'a rien à voir avec la liberté personnelle. Comme les caisses-maladie sollicitent la solidarité des personnes bien portantes, les fumeurs n'assument pas eux-mêmes les effets du tabagisme sur eux et sur les fumeurs passifs. Il est par conséquent légitime de revendiquer le droit à un air propre. Une loi est nécessaire car attendre que les fumeurs renoncent librement à fumer n'est pas réaliste et le patchwork composé d'une multitude de solutions cantonales parsème le chemin d'embûches.

Beaucoup de fumeurs souffrent de leur addiction et voudraient bien s'en sortir. De ce fait, ils apprécient chaque aide pour y mettre fin

La population suisse a approuvé l'interdiction de fumer: 65 % des personnes âgées entre 14 et 65 ans approuvent cette interdiction dans les restaurants (76 % de non-fumeurs et 40 % de fumeurs). Ce n'est pas étonnant car la moitié des clients réguliers ne supporte pas la fumée du tabac [4]. Quatorze cantons habités par plus de trois quart de la population suisse appliquent

déjà des règlements bien plus stricts que la loi fédérale actuelle.

Une loi uniforme n'entraîne aucun désavantage économique!

Près de 100 études réalisées dans les pays les plus divers montrent que l'interdiction totale de fumer dans les restaurants n'a aucun effet sur les recettes ou les postes de travail, contrairement à certaines allégations [5]. Les données officielles relatives aux impôts prélevés et au nombre d'employés montrent que les affaires de l'hôtellerie et de la restauration ont bien marché et même mieux après l'introduction de l'interdiction de fumer [6].

Expériences positives en Europe et chez nous

Après l'introduction de locaux publics sans fumée, les admissions à l'hôpital pour cause de syndrome coronarien aigu ont diminué de 17 % en Ecosse [7] et l'incidence pour infarctus aigus du myocarde a baissé de 22 % [8] dans les Grisons. Les employés de la restauration sont les premiers bénéficiaires de l'absence de fumée, ils souffrent entre autres beaucoup moins d'affections des voies respiratoires [9]. Les locaux publics sans tabac réduisent massivement la fumée passive et favorisent la tendance à fumer moins activement [10]. La population des différents pays concernés accepte volontiers les locaux publics sans fumée et respecte toujours mieux les nouvelles lois [10].

Personne ne fait la guerre aux fumeurs!

S'il est normal de ne pas fumer, pourquoi la demande de locaux publics sans fumée ne le serait-elle pas?

La Journée mondiale sans tabac 2010 se focalise sur les stratégies de marketing visant à inciter encore plus de femmes à fumer.



Ce point de vue semble de plus en plus s'imposer en Suisse et en Europe. Et pourtant, l'industrie du tabac bénéficie de l'appui de l'Etat lorsqu'il s'agit d'investir les concerts en plein air et les tournois de tennis pour créer un lien entre ses produits et des personnalités sympathiques. Les fumeurs ne sont-ils pas aussi les victimes de l'industrie du tabac qui les séduit déjà à l'adolescence avec une drogue légale mais mortelle, alors qu'ils ne sont pas encore des citoyens majeurs? Beaucoup de fumeurs souffrent de leur addiction et voudraient bien s'en sortir. De ce fait, ils apprécient chaque aide pour y mettre fin; nous y contribuons avec l'introduction de locaux publics sans fumée.

27% de la population suisse s'adonnent à la fumée et un cinquième l'inhale passivement chaque jour

Conclusion

Fumer activement et passivement est dommageable pour la santé; 27% de la population suisse s'adonnent à la fumée et un cinquième l'inhale passivement chaque jour. La majorité ne supporte pas la fumée passive et souhaite des locaux publics sans fumée. Les votations gagnées le prouvent et de nouveaux règlements sont déjà entrés en vigueur. Le degré d'acceptation augmente avec le temps (aussi chez les fumeurs!) car les non-fumeurs comme les fumeurs en profitent. Les maladies mortelles diminuent fortement et les économies faites dans le domaine de la santé augmentent considérablement!

La situation est donc claire: nous voulons protéger la population de la fumée passive et faire de la renonciation au tabac une normalité.

Nous aurons prochainement l'occasion d'avancer dans cette direction en acceptant l'initiative populaire «Protection contre la fumée passive».

Références:

- 1 FF 2006. 3695 ff.
- 2 Leuenberger P, Schwartz J, Ackermann-Liebrich U, Blaser K, Bolognini G, Bongard JP et al. Passive smoking exposure in adults and chronic respiratory symptoms (SAPALDIA Study). Swiss Study on Air Pollution and Lung Diseases in Adults, SAPALDIA Team. *Am J Respir Crit Care Med.* 1994;150:1222-8.
- 3 Otsuka R, Watanabe H, Hirata K, Tokai K, Muro T, Yoshiyama M et al. Acute effects of passive smoking on the coronary circulation in healthy young adults. *JAMA.* 2001;286(4):436-41.
- 4 Radtke T, Keller R, Krebs H, Hornung R. Passivrauchen in der Schweizer Bevölkerung 2006. Tabakmonitoring – Schweizerische Umfrage zum Tabakkonsum. Zürich: Psychologisches Institut der Universität Zürich, Sozial- und Gesundheitspsychologie; 2009.
- 5 cf. Liste sous www.tobaccoscam.ucsf.edu/fake/fake_sdl_studies.cfm
- 6 Scollo M, Lal A, Hyland A, Glantz S. Review of the quality of studies on the economic effects of smoke-free policies on the hospital industry. *Tobacco Control.* 2003;12(1):13-20.
- 7 Pell JP, Haw S, Cobbe S, Newby DE, Pell ACH et al. Smokefree legislation and hospitalisation for acute coronary syndrome. *New Engl J Med.* 2008;359(5):482-91.
- 8 Trachsel LD, Kuhn MU, Reinhart WH, Schulzki T, Bonetti PO. Reduced incidence of acute myocardial infarction in the first year after implementation of a public smoking ban in Graubünden, Switzerland. *Swiss Med Wkly.* 2010;140(9/10):133-8.
- 9 Eagan TM, Hetland J, Aaro LE. Decline in respiratory symptoms in service workers five months after a public smoking ban. *Tobacco Control* 2006;15(3):242-6.
- 10 Callinan JE, Clarke A, Doherty K, Kelleher C. Legislative smoking bans for reducing secondhand smoke exposure, smoking prevalence and tobacco consumption. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2010. Issue 4. Art. No. CD005992. DOI:10.1002/14651858.CD005992.pub2.

Vous qui lisez une revue des Editions médicales suisses, saviez-vous que ...

- les Editions médicales suisses sont une coopération entre la Fédération des médecins suisses (FMH) et la plus ancienne maison d'édition et imprimerie au monde (les Editions Schwabe, fondées en 1488)?
- que les EMH sont les éditions de pointe en Suisse dans le domaine des journaux médicaux, avec dix revues spécialisées, des articles paraissant intégralement en ligne et un choix de livre de plus en plus large?
- que toutes les revues paraissant aux EMH sont les organes officiels de publication des sociétés médicales correspondantes?

Si vous souhaitez en savoir plus sur les EMH, vous trouverez plus d'informations sous **www.emh.ch**.

EMH Editions médicales suisses – des publications à la pointe de la médecine